



Histoire et Analyses des Relations Internationales et Stratégiques

Revue de l'Association des Spécialistes des Relations Internationales et des Etudes Stratégiques Africaines (ASRIESA)



Editée par le Laboratoire d'Histoire des Relations Internationales, des Études Stratégiques et Politiques (LAHRIESPO)

Université Alassane OUATTARA

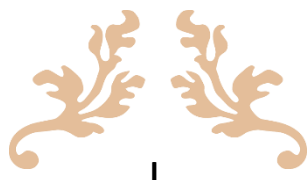
ISSN: 2709-5053

Histoire et Analyses des Relations
Internationales et Stratégiques
(HARIS)

N°016 Mars 2025

Revue de l'Association des Spécialistes des Relations
Internationales et des Études Stratégiques Africaines (ASRIESA)

ISSN: 2709-5053



Indexations internationales



<https://reseau-mirabel.info/revue/19498/Haris>

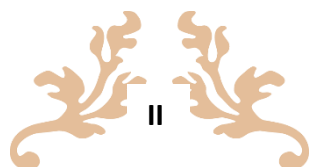


TOGETHER WE REACH THE GOAL

<https://sjifactor.com/passport.php?id=23388>

auréHAL
accès aux données
de référence de HAL

<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/224412>



Administration de la Revue

Directeur Scientifique :

Professeur M'BRA EKANZA
Simon-Pierre (Professeur
Emérite du CAMES,
Université Félix Houphouët-
Boigny)

Directeur de Publication :

CAMARA Moritié (Professeur
Titulaire d'Histoire des
Relations Internationales,
Université Alassane Ouattara,
Côte d'Ivoire)

Directeur de Rédaction :

KOUAKOU N'DRI Laurent
(Maître de Conférences
d'Histoire des Relations
Internationales, Université
Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire)

Coordonnateur de

Publication : SILUE Nahoua
Karim (Maitre-assistant
d'Histoire des Relations
Internationales, Université
Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire)

Trésorière : YAO Elisabeth
(Maître-assistante en Histoire
économique, Université
Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire)

Chargés de diffusion : KEWO

Zana (Maitre-Assistant
d'Histoire des Relations
Internationales, Université
Péleforo Gon Coulibaly, Côte
d'Ivoire),

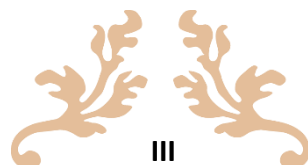
KPALE Boris Claver (Maitre-
Assistant d'Histoire des
Relations Internationales,
Université Alassane Ouattara,
Côte d'Ivoire)

Webmaster : Kouakou
Kouadio Sanguen (Assistant
Département de
Mathématique et
Informatique, Université
Alassane OUATTARA)

Éditeur : Laboratoire
d'Histoire des Relations
Internationales, des Études
Stratégiques et Politiques
(LAHRIESPO), Université
Alassane OUATTARA)

Website : <http://www.revue-haris.org>

Courriels : cerriua01@gmail.com / asriesa2012@gmail.com



Comité Scientifique

-M'BRA EKANZA Simon-Pierre, Professeur Titulaire d'Histoire, Professeur Emérites du Cames (Université Félix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire)

-KOULIBALY Mamadou, Professeur agrégé d'Economie, (Université Félix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire)

-Abdoulaye BATHILY, Professeur Titulaire d'Histoire (Université Cheick Anta Diop-Sénégal)

-Jean-Noël LOUCOU, Professeur d'Histoire Contemporaine (Université Félix Houphouët-Boigny Côte d'Ivoire)

-KOUI Théophile, Professeur Titulaire Etudes Ibériques et Civilisations Latino-Américaines (Université Félix Houphouët-Boigny Côte d'Ivoire)

-Francis AKINDES, Professeur Titulaire de Sociologie (Université Alassane Ouattara - Côte d'Ivoire)

-ALLADAYE Comlan Jérôme, Professeur Titulaire d'Histoire (Université d'Abomey-Calavi - Benin)

-SAADAOUI Ibrahim Muhammed, Professeur d'Histoire Moderne et Contemporaine, Université de Tunisie. President de la Tunisian World Center for Studies, Research, and Development et de la Tunisian-Mediterranean Association for Historical, Social and Economic Studies -Tunisie)

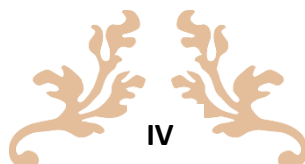
-Ousseynou Faye, Professeur Titulaire d'Histoire (Université Cheick Anta Diop-Sénégal)

-Samba Diakité, Professeur Titulaire de Philosophie (Université Alassane Ouattara- Côte d'Ivoire)

-Esambu Matenda -A- Baluba Jean - Bosco Germain, Professeur en Relations Internationales. (Université de Lubumbashi-République Démocratique du Congo)

-ASSI-KHAUJIS Joseph Pierre, Professeur Titulaire de Géographie (Université Alassane Ouattara - Côte d'Ivoire)

-GBODJE Sékré Alphonse, Professeur Titulaire d'Histoire Politique (Université Alassane Ouattara - Côte d'Ivoire)



Comité de Lecture

-BATCHANA Essohanam, Professeur Titulaire d'Histoire contemporaine (Université de Lomé - Togo)

-AKROBOU Agba Ezéquier, Professeur Titulaire d'Etudes Ibériques et Civilisations Latino-Américaines (Université Félix Houphouët-Boigny-Côte d'Ivoire)

-CAMARA Moritié, Professeur Titulaire d'Histoire des Relations Internationales. (Université Alassane Ouattara- Côte d'Ivoire)

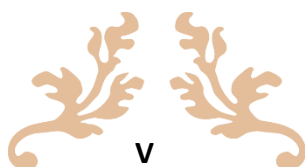
-GUESSAN Benoit, Professeur Titulaire d'Histoire des Relations Internationales (Université Félix Houphouët-Boigny -Côte d'Ivoire)

-N'Guessan Mohamed, Professeur Titulaire d'Histoire Politique (Université Félix Houphouët-Boigny -Côte d'Ivoire)

-Ernest YAOBI, Maître de Conférences d'Histoire des Religions (Université Félix Houphouët-Boigny-Côte d'Ivoire)

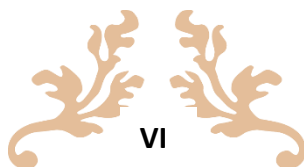
-GOLE Antoine, Professeur Titulaire d'Histoire économique (Université Alassane OUATTARA- Côte d'Ivoire)

-BAMBA Abdoulaye, Maître de Conférences d'Histoire des Relations Internationales (Université Félix Houphouët-Boigny -Côte d'Ivoire)



Adresse aux auteurs

La Revue HARIS paraît 4 fois dans l'Année : Mars, Juin, Septembre et Décembre. Les publications de Juin, Septembre et de Décembre sont libres en termes de thématiques des articles et autres contributions et celle de Mars portera à chaque fois sur un thème précis qui est communiqué six mois à l'avance. La revue ne publie que des contributions inédites et de fonds sur tous les champs de recherches des Relations Internationales et des Études stratégiques. La doxa de la revue porte sur la vision africaine des Relations Internationales mais reste ouverte à toutes les visions et points de vue venant de tous les continents. Les normes de présentation des manuscrits sont celles du CAMES (à consulter sur le site de la revue <http://www.revue-haris.org>). Le manuscrit doit comprendre entre 5000 et 8000 mots et porter les noms et prénoms du ou des auteurs, le nom de l'Institution de rattachement, le mail, et une photo format identité du ou des auteurs.



Sommaire

Mahamoudou OUBDA

Analyse des relations franco-africaines telles que perçues par Nobert Zongo à travers le feuilleton de folembroy.....9-23

Aristide EDZEGUE MENDAME

La Diplomatie Numérique, nouvel enjeu des relations internationales...24-36

Éric Inespéré KOFFI

Mondialisation Américaine et crise Africaine de la Démocratie.....37-50

Issaka K. SOUARÉ, PhD

Les relations bilatérales entre la Guinée et la France,1958-2024 : Les dynamiques d'un rapport complexe.....51-67

Aurelia Kihla BAMWAI (PhD)

Traditional classes of Sheey title holders in the Nso Fondom and their impact in post-colonial cameroonian society.....68-85

Aïcha PEMBOURA

Relations civilo-militaires et formation d'institutions démocratiques durables en Afrique : Une réflexion axée sur les pays du Sahel.....86-101

KACELLA Titus

Les Secrétaires Généraux de l'Assemblée Nationale dans la diplomatie parlementaire au Cameroun : Cas de Samuel Efoua MBOZO'O et Victor Yene OSSOMBA.....102-116

Ezéchiél SAWADOGO & Salif KIENDREBEOGO

La coopération bilatérale, moteur de développement du football au Burkina Faso (1970-2017).....117-132

ATSE Jeofroid

La Côte d'Ivoire dans le conflit angolais de 1975 À 2002.....133-148

Kouakou Roméo Yannick DAPA

Cerveau-esprit et réseaux sociaux : Une lecture neuropsychologique des enjeux des nouvelles modifications des algorithmes149-162

Abou DAPPAH

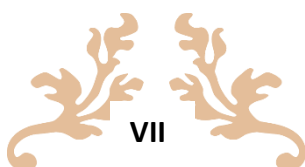
L'intérêt national dans la politique étrangère du Ghana : Un déterminant diversement apprécié sous Nkrumah et Rawlings.....163-178

Dr Hasan Yavuz & Dr DOUMBIA Ali & Dr DIAKITE Brahim

Le Parti de la Justice et du Développement (AKP) : Vecteur du dynamisme de la Turquie et de son influence en Afrique Subsaharienne (1998-2017).....179-196

Arnaud Noel VOULA EMVOUTOU

Les cercles concentriques des turbulences de la géopolitique d'Israël en Afrique : Grammaire d'une théorie de l'incertitude complexe.....197-213



Cyrille Aymard BEKONO

Libre circulation des personnes et intégration sous-régionale en Afrique Centrale : Le cas des universitaires (de l'UDEAC à la CEMAC).....214-228

MOKAM David

Les accords de Londres du 20 Juillet 1922 et le mandat de la Société des Nations (SDN) sur le Cameroun et le Togo sous administration française.....229-241

DIBY Kouadio Jean

La chute du Chancelier Otto Von Bismarck et l'exacerbation des rivalités politiques en Europe (1890-1914).....242-254

Donatien SOKOU

Recrudescence des accidents de circulation au Bénin : Eléments d'analyse pour une sociologie des déviances.....255-268

Guy Christophe ELOUNDOU ONGUENE

Injonction paradoxale schizophrénique en santé communautaire dans un territoire subsaharien : Théorie d'une double contrainte dans les pratiques biomédicales.....269-284

Lamine MANSARÉ & Sidiki KOUROUMA

Mares et communauté maninkas de Baro et de Huré -Kaba en Guinée.....285-297

Ilyass SINA DOUNHOUIROU

Le phénomène talibé à Djougou: Une tendance en pleine expansion..298-310

KOFFI N'GBOTTI RICHARD

Le Chemin de Fer dans les mutations socio-économiques du Moronou Ouest (1908-1945).....311-324





LES RELATIONS BILATERALES ENTRE LA GUINÉE ET LA FRANCE, 1958-2024 : LES DYNAMIQUES D'UN RAPPORT COMPLEXE

Issaka K. SOUARÉ, PhD

Maitre-Assistant, Département de science politique à l'Université Général Lansana Conté de Sonfonia-Conakry, Guinée ; Chercheur principal associé au département des études internationales et politiques de l'Université Rhodes en Afrique du Sud.

Courriel : issaka@souare.org Siteweb : www.souare.org

Résumé

Cet article porte sur les relations entre la République de Guinée et la France. La Guinée est un pays nanti d'immenses ressources convoitées par plusieurs puissances industrielles. Elle est aussi le tout premier pays francophone d'Afrique subsaharienne à obtenir son indépendance et le seul à rejeter le projet de « communauté franco-africaine » en 1958. Les circonstances de l'obtention de cette indépendance ont beaucoup influé sur la qualité de ses rapports avec la France tout comme sur sa politique étrangère, au moins durant les trois premières décennies de son indépendance. À nos jours, trois principales tendances ont caractérisé les relations entre les deux pays : relations difficiles avec tensions, rupture des relations et rapports normaux, voire amicaux. Les rapports entre les dirigeants guinéens et français et les dynamiques géopolitiques de chaque moment constituent un facteur explicatif important de chaque tendance. Il est un des rares « articles de revue » depuis la fin de la Guerre Froide sur les relations entre les deux pays, il vise à décortiquer la complexité de ces rapports et ses différentes tendances. En plus de son intérêt évident pour les étudiants et chercheurs en histoire et histoire des relations internationales, il peut également intéresser les passionnés de la géopolitique à un moment où la France connaît des relations difficiles avec plusieurs pays en Afrique francophone.

Mots clefs : Guinée, France, diplomatie, relations bilatérales, panafricanisme, indépendance

Abstract

This article focuses on relations between the Republic of Guinea and France. Guinea is a country endowed with immense resources coveted by several industrial powers. It was also the very first French-speaking country in sub-Saharan Africa to obtain its independence and the only one to reject the project of a "Franco-African community" in 1958. The circumstances in which this independence was obtained had a great influence on the quality and nature of its bilateral relations with France, and more generally on its foreign policy at least in the first three decades of its independence. To date, three main trends have characterized relations between the two countries: difficult relations with tensions, severance of relations and normal, even friendly, relations. The relationship between Guinean and French leaders and the geopolitical dynamics of each moment constitute important explanatory factors for each trend. One of the rare « journal articles » since the end of the Cold War on the bilateral relations between the two countries, it aims to decipher the complexity of these relations and their different trends. In addition to the obvious interest it has for students and researchers of history and the history of international relations, it can equally be of great interest for those passionate about geopolitics at a time when France is having difficult relations with many French-speaking African countries.

Keywords : Guinea, France, diplomacy, bilateral relations, panafricanism, independence

INTRODUCTION

À l'occasion du 60^e anniversaire de l'indépendance de la Guinée, en octobre 2018, trois journalistes français, de TV5 Monde, de Radio France internationale (RFI) et du quotidien, *Le Monde*, ont réalisé une interview avec le président guinéen d'alors, Alpha Condé. Dans cette interview, diffusée le 1^{er} octobre, le chef d'État guinéen a affirmé que le gouvernement français en 1958 a « voulu anéantir économiquement la Guinée ». Il a soutenu que la France a « tout fait, avec ses alliés, pour isoler le pays et faire en sorte que la Guinée ne puisse pas se développer » à cause de son choix pour l'indépendance immédiate et son refus d'appartenir à la « communauté franco-africaine » que proposait le général de Gaulle (C. Châtelot, 2018, *Jeune Afrique*, 2018).

Cette interview a été réalisée à un moment où les relations étaient tendues entre Conakry et Paris. Pourtant, dans une autre interview accordée à *Jeune Afrique*, en mars 2020, le président Condé esquiva la réponse directe sur ses « relations complexes » avec son homologue français que le journaliste voulait amplifier. À contrario, il a dit se réjouir « que l'Agence française de développement ait multiplié par dix le montant de ses interventions en Guinée et que la France ait été le premier pays à nous apporter son soutien pour combattre la résurgence de l'épidémie d'Ébola ».

Ce que révèlent les deux interviews suscitées c'est bien la complexité des relations entre ces deux pays, et ce sont les dynamiques de cette complexité que le présent article veut aider à comprendre, à travers une analyse critique des trois principales tendances de ces rapports.

Il s'agit, primo, des relations difficiles et de tension; secundo, des

relations d'hostilités et de rupture; et, tertio, des relations normales, voire amicales.

Il y a très peu de travaux universitaires portant spécifiquement sur les relations guinéo-françaises. Parmi ces travaux, on peut citer l'essai de L. Kaba (1990) sur les circonstances du « non » de la Guinée au référendum de 1958 et l'ouvrage de S. Camara (1976), proposant une analyse des relations entre la Guinée et la France durant les quinze premières années de l'indépendance.

En 1981, M.-C. Smouts a publié, dans les pages de la *Revue française de science politique*, un article sur « la normalisation des rapports franco-guinéens », dans lequel elle retrace le processus de médiation ayant abouti au rétablissement des relations diplomatiques entre les deux pays après une rupture d'environ dix ans.

Tous ces travaux sont limités aux rapports entre la Guinée et la France sous le régime de la première République en Guinée (1958-1984). Depuis la fin de ce régime, les plumes savantes ne semblent plus s'intéresser aux dynamiques des relations entre les deux pays, sauf dans le cadre de travaux plus généraux les abordant parmi tant d'autres sujets.

Même le numéro spécial de la revue, *Politique africaine*, dédié en décembre 1989 à la Guinée de l'après-Sékou Touré, ne comporte aucun article sur les relations extérieures de la Guinée (à part un article sur l'intervention des institutions de Bretton Woods).

Cet apparent désintéressement « scientifique » aux relations entre les deux pays est peut-être dû au fait que ces relations suscitent dorénavant moins de polémiques retentissantes qui étaient autrefois courantes. Mais l'analyse des dynamiques des relations

complexes entre les deux pays qui va au-delà de « l'époque Sékou Touré » a un intérêt indéniable pour les étudiants et chercheurs en histoire et histoire des relations internationales.

Elle a également un intérêt géopolitique à un moment où la France connaît des relations difficiles en Afrique de l'Ouest, notamment avec les pays en transition militaire depuis 2020, alors qu'elle semble entretenir de bons rapports avec la Guinée pourtant sous régime militaire également depuis septembre 2021.

L'originalité du présent article se trouve dans le fait qu'il est, à notre connaissance, une des rares contributions scientifiques, sous forme d'article de revue, qui traite la multitude des facettes des relations bilatérales entre la Guinée et la France sur une telle longue période. Organisé sur les trois principales tendances des rapports entre les deux pays, il s'intéresse, dans une première partie, aux périodes de relations difficiles et de méfiance entre les deux pays (1958-1965 ; 2009-2010 ; 2019-2021).

La deuxième partie s'intéresse à la rupture des relations entre les deux pays (1965-1975) et met en exergue les raisons et manifestations de cette rupture. La dernière partie s'intéresse aux relations normales et amicales entre les deux pays.

1.LES PÉRIODES DES RELATIONS DIFFICILES : 1958-1965 ; 2009-2010 ; 2019-2021

Au moins trois principales périodes illustrent les relations difficiles et tendues entre la Guinée et la France. La première englobe les sept premières années de l'indépendance de la Guinée, soit de 1958 à 1965. La deuxième est celle de la transition militaire (2008-2010) ayant achevé la deuxième République en Guinée.

La troisième période coïncide avec les trois dernières années du régime d'Alpha Condé (2019-2021), donc la troisième République en Guinée, si bien que les tensions entre les deux pays dans cette période n'ont pas été au niveau des deux précédents moments, c'est-à-dire 1958-1965 et 2008-2010.

Quels sont les principaux facteurs explicatifs de ces tensions ? Comment se sont caractérisés les rapports entre les deux pays dans le contexte de ces difficultés ? Pour mieux répondre à ces interrogations, il convient d'aborder ces moments difficiles selon leur époque. Ces moments pouvant être mis sous différents régimes politiques dans les deux pays, nous suivons ici le chronogramme des régimes politiques en Guinée.

1.1. Relations difficiles sous la première République, 1958-1965

La Guinée a proclamé son indépendance le 2 octobre 1958. Mais c'est seulement le 15 janvier 1959 que la France a officialisé sa reconnaissance *de jure* du jeune État. C'est cette reconnaissance qui a ouvert la voie à l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays (A. Lewin, 2009, p. 176). Conakry s'est empressé de nommer un ambassadeur en France qui a présenté ses lettres de créance au Général de Gaulle dès le 24 février 1959 (G. Chaffard, 1967, p. 224-225). Pour sa part, Paris a procédé de façon timide et graduelle.

Elle a commencé par nommer un chargé d'affaires, en janvier 1959, et il a fallu plus de deux ans avant qu'elle ne nomme un ambassadeur attitré, en la personne de Jean-Louis Pons, en mars 1961 (A. Lewin, 2009, p. 177). Cela donne une idée déjà de la nature des relations entre les deux pays. Mais pourquoi cet état des choses dans cette période ?

Plusieurs facteurs explicatifs et interconnectés sont cités par les différents auteurs et observateurs s'étant intéressés aux dynamiques des relations entre la Guinée et la France. D'abord, le contexte de l'indépendance de la Guinée, que certains considèrent comme un « divorce ».

Ensuite, les différentes conceptions géostratégiques des deux pays ou leurs dirigeants dans cette période. Un dernier facteur se trouve dans les tentatives de déstabilisation du régime guinéen impliquant, au vu des autorités guinéennes, de personnalités françaises, voire l'État français.

1.1.1. Le contexte de l'indépendance de la Guinée

Pour ce qui est du premier facteur, il convient de rappeler qu'en septembre 1958, la France a organisé un référendum sur sa nouvelle constitution qui devait donner naissance à sa V^e République. Cette constitution prévoyait une relation de « communauté » entre elle, la métropole, et les territoires africains et autres qui étaient sous son administration coloniale.

Les dispositions liées aux futurs rapports entre la France et ses colonies limitaient les choix de ces dernières à deux options. Elles pouvaient soit voter pour la constitution et demeurer associées dans la « communauté » avec la France, soit opter pour l'indépendance immédiate qui équivaldrait la « sécession ». Selon G. Chaffard (1967, p. 182-186) et A. Lewin (2009, p. 100), d'autres scénarios avaient été imaginés et proposés lors des travaux du Conseil consultatif constitutionnel, mais ils n'ont pas été retenus.

Au contraire, l'option de la « communauté » semble avoir été mise en avant, tandis que celle de l'indépendance immédiate a été assortie de ce que d'aucuns ont perçu comme des « menaces ».

Dans le cadre de la tournée africaine du Général De Gaulle pour vendre son projet de constitution, il a fait escale à Conakry, le 25 août 1958. Dans le discours tenu par le leader guinéen, Sékou Touré, ce dernier exprime sa déception du fait que ses avis pour l'option d'un « divorce amical » n'ait pas été retenue dans le projet de constitution. Par conséquent, il a informé son hôte de la décision de son parti de voter contre le texte proposé, indiquant ainsi clairement le choix de la Guinée pour l'indépendance le 28 septembre (D. T. Niane, 1998, p. 84; J. Ki-Zerbo, 1978, p. 513).

De Gaulle a réagi à ces propos en martelant que « l'indépendance est à la disposition de la Guinée » et ajoutant qu'il garantissait que « la métropole n'y fera pas obstacle ». Il a tout de même menacé que la métropole « en tirera, bien sûr, des conséquences ... et votre territoire pourra, comme il voudra, dans les conditions qu'il voudra, suivre la voie qu'il voudra ». La Guinée a donc été le seul territoire africain à voter « non » à cette constitution, le 28 septembre. De ce fait, elle a proclamé son indépendance dès le 2 octobre 1958.

Cependant, bien qu'ayant promis de ne pas faire obstacle à l'indépendance de la Guinée, le gouvernement du général de Gaulle a mis en exécution les menaces liées à cette option de l'indépendance immédiate. Ceci a créé des tensions entre les deux pays.

C'est justement l'exécution de ces menaces qui donne une force explicative à ce premier facteur. L'exécution de ces menaces s'est manifestée de deux manières, passive et active. L'aspect passif a été la rétention ou le retrait, par la France, de ce qu'elle considérait comme « faveur » aux territoires : en l'occurrence son assistance financière et technique, ainsi que sa reconnaissance pour une entité donnée, comme la Guinée.

L'aspect actif a été les tentatives de déstabilisation du jeune État, qu'on analyse au compte du troisième facteur.

En ce qui concerne le premier aspect des menaces, c'est-à-dire l'aspect passif, il convient de rappeler que la France a entrepris des mesures de rétorsions contre la Guinée dès après le référendum. Celles-ci avaient déjà été annoncées dans une note qu'amène à Conakry, le jour même du référendum, Jean Risterrucci, en provenance de Dakar, la capitale de l'Afrique occidentale française (AOF) et siège du gouverneur.

Sur la base de cette note, des équipes réduites de fonctionnaires ont été laissées sur place, mais il a été annoncé qu'il n'y aura plus d'aide budgétaire et que les projets de développement antérieurement prévus pour la Guinée seront arrêtés. Et après le référendum, on a emballé des archives, brûlé des dossiers, et rapatrié militaires et fonctionnaires tout en réaffectant les enseignants, qui étaient en congé, vers d'autres territoires (G. Chaffard, 1967, p. 213; S.S. Camara, 1976, p. 100-101).

Comme le reconnaît Jacques Foccart (1995, p. 172), un des personnages clés autour du général de Gaulle sur les questions africaines, il y a également eu le retrait des études techniques et de faisabilité du projet de construction d'un barrage hydraulique sur le fleuve Konkouré auquel tenaient beaucoup les nouvelles autorités guinéennes.

Or, aussitôt après la proclamation de son indépendance, les nouvelles autorités guinéennes ont adressé un télégramme à Paris – comme à plusieurs autres pays – avec un plaidoyer pour obtenir la reconnaissance *de jure* du jeune État et le parrainage de la France pour sa candidature aux Nations unies, mais en vain.

Au contraire, la France a été le seul membre du Conseil de sécurité à s'abstenir sur le vote sur la candidature de la Guinée, le 9 décembre 1958, puis parmi une poignée de pays à l'Assemblée générale de l'organisation mondiale, trois jours plus tard (S.S. Camara, 1976, p. 149 ; G. Chaffard, 1967, p. 219-226).

Qu'est-ce qui explique ces actions françaises à l'égard de la Guinée ? L'explication de ces actions se trouve à deux niveaux : d'une part, le général de Gaulle et ses compagnons semblent avoir mal digéré le « non » de la Guinée au projet de la nouvelle constitution française. Il semble, d'autre part, que les autorités françaises craignaient les réactions négatives des autres territoires qui avaient voté pour la nouvelle constitution si elles ne leur montraient pas que leur choix était « le bon choix » et que la Guinée s'était « trompée ».

Dans les mots de Foccart (1995, p. 172), il « était évidemment nécessaire de montrer que celui qui avait choisi l'indépendance n'était pas traité comme ceux qui étaient entrés dans la Communauté, et qui ne l'auraient pas compris ». Il y avait donc un aspect psychologique et un autre politique du côté de la France.

Psychologiquement, de Gaulle et plusieurs de ses collaborateurs n'ont visiblement pas apprécié l'audace d'une ancienne colonie de se singulariser parmi toutes les autres. Selon Jacques Foccart (1995, p. 173), « le Général [est resté] très marqué par l'affront reçu de Sékou Touré ». P. Messmer (1998, p. 149), le dernier gouverneur (haut-commissaire) de l'AOF et future ministre des armées de De Gaulle (1960-69), lui, parle d'une « insulte » lancée à la figure de l'illustre chef du gouvernement français.

Dans ses Mémoires publiés plus de dix ans après cet événement, De Gaulle (1970, p. 60) s'en rappelle en ces termes : « Sur un ton péremptoire, il m'adresse un discours fait pour sa

propagande et coupé par des rafales bien rythmés de hourras et d'applaudissements ».

Cette pesanteur psychologique a négativement impacté sur les relations guinéo-françaises durant toute la présidence du général De Gaulle. Pour J. Foccart (1995, p. 332),

Tant que le Général a été là, mon rôle s'est limité à saisir les occasions d'essayer de desserrer l'étau, et sans succès. Même avant la rupture des relations diplomatiques, j'avais toutes les peines du monde à faire signer une lettre aux autorités guinéennes par le général de Gaulle. Les rares fois qu'il y consentait, il corrigeait mon projet pour en durcir le ton.

D'un point de vue guinéen, ces mesures étaient bien dures et inamicales. Mais d'un point de vue français, voire même d'analyse politique pure, elles étaient bien « logiques » en ce qui concerne les projets d'aide de la France de quelque nature que ce soit. L'on peut concéder à Foccart qu'un « traitement normal » ou « amical » de la Guinée aurait bien « déçu » les autres territoires de leur choix de voter pour le projet de constitution et aurait précipité l'éclatement de la « communauté ».

Faisant allusion aux démarches entreprises par le gouvernement guinéen, à travers les différentes correspondances suscitées, mais aussi celles de certains hommes d'affaires français ayant des intérêts en Guinée, Houphouët-Boigny, le leader ivoirien, avait menacé en ces termes :

On laisse entendre qu'à Paris de puissants intérêts font pression pour une politique de faiblesse, de concession à l'égard de la Guinée. Je n'ose y croire. Si cette politique triomphait, si la France donnait une préférence à ceux qui ont choisi la sécession contre ceux qui ont choisi la Communauté, alors la sécession guinéenne ferait tache d'huile (*Le Monde*, 18 octobre 1958 ; G. Chaffard, 1967, p. 217-219 ; S.S. Camara, 1976, p. 148).

Plusieurs observateurs guinéens et africains ont remarqué que la France n'a pas agi de la même manière lorsque, deux ans plus tard, les autres territoires ayant approuvé le projet de constitution ont décidé de recouvrer leur indépendance en cascade. D'aucuns y voient une hypocrisie. Avec le recul, il est possible de soutenir que la Guinée a été victime non de son vote négatif le 28 septembre, mais plutôt de sa singularité.

Ce n'était pas autant le fait qu'elle ait voté contre le projet de constitution qui a posé problème ; c'est plutôt le fait qu'elle ait opéré ce choix seule. Si l'administration coloniale n'avait pas manipulé le processus électoral au Niger, comme l'avoue P. Messmer (1998, p. 153), et si les dirigeants sénégalais n'avaient pas changé d'avis à la dernière minute, Conakry se serait retrouvé en compagnie au moins de Niamey et de Dakar. Si tel était le cas, la réaction de la France aurait très vraisemblablement été différente.

En illustre une affirmation de J. Foccart (1995, p. 153) que De Gaulle était chagriné par « l'empressement » des autres territoires dans la demande de leur indépendance. Mais la France ne pouvait pas s'opposer à tous ces pays ensemble.

1.1.2. Conceptions géostratégiques divergentes des deux pays

Pour ce qui est du deuxième facteur explicatif des tensions entre les deux pays dans cette période, il s'agit d'un apparent conflit entre la vision de la politique africaine de la France et celle de la politique extérieure de la Guinée de cette période. Pour la France, et pas seulement celle de De Gaulle, ses dirigeants successifs l'estiment être une puissance devant avoir « des visées universelles ».

Cette « doctrine » est souvent justifiée à Paris « par la présence de la France au Conseil de sécurité de l'ONU en tant que membre permanent, par sa

place d'ancienne puissance coloniale et par la lutte pour préserver et étendre la francophonie ».

C'est cela qui expliquerait l'étendue du réseau diplomatique français en Afrique, qui peut apparaître « coûteux » d'un point de vue purement financier, mais qui peut s'avérer bien payant d'un point de vue géostratégique (M.-C. Kessler, 2012, p. 27).

À contrario, la Guinée refusait toute tutelle étrangère sur l'Afrique et, d'une manière générale, sur les pays en voie de développement, et préconisait une politique de neutralisme dit positif.

La libération et l'indépendance de l'ensemble des pays africains étaient un des principaux objectifs de sa politique extérieure. Elle considérait cela comme une condition pour la réussite de la construction de l'unité africaine (K. Zoumanigui, 2013, p. 28). L'éphémère confédération entre la Guinée, le Ghana et le Mali (1959-1961) illustre cette ambition et vision. La satisfaction qu'ont éprouvée les autorités guinéennes avec la signature, le 18 mars 1962, des accords d'Évian, devant consacrer l'indépendance de l'Algérie, en est une autre illustration (S.S. Camara, 1967, p. 178-179; A. Lewin, 2009, p. 255).

Les deux conceptions clachaient dans une dialectique géopolitique intéressante dans le contexte de Guerre Froide. D'une part, la nature des relations que la France semblait vouloir entretenir avec ses anciennes colonies en Afrique était parfois considérée par les autorités guinéennes comme du « néocolonialisme ». D'autre part, ces réactions guinéennes étaient considérées à Paris comme un « militantisme » débordé.

1.1.3. Tentatives de déstabilisation du régime guinéen

Le troisième facteur qui explique les difficultés et tensions dans les rapports guinéo-français dans cette période réside dans ce que les autorités guinéennes considéraient comme des tentatives de déstabilisation de leur régime. En effet, durant toute cette période et celle de la rupture entre les deux pays, les autorités guinéennes ont dénoncé plusieurs tentatives de déstabilisation qu'elles attribuaient souvent à des opposants guinéens, qui auraient été soutenus par des pays voisins et/ou la France. Ces actions étaient qualifiées en Guinée comme des complots.

Avec leur ampleur et certaines techniques utilisées pour obtenir les « aveux » des présumés auteurs de certains de ces « complots », il est bien possible que certaines de ces tentatives dénoncées par les autorités guinéennes n'étaient pas véridiques.

En revanche, compte tenu des témoignages de plusieurs personnalités françaises, guinéennes et africaines de premier plan, force est de reconnaître que des tentatives de déstabilisation du régime guinéen ont bel et bien eu lieu, notamment dans la première décennie de l'indépendance du pays (G. Chaffard, 1967, p. 218 ; S.S. Camara, 1976, p. 133 ; S.K. Keita, 2002).

À titre d'exemple, Foccart reconnaît qu'« il y a eu, effectivement, quelques tentatives de déstabilisation. » Mais il en minimise le nombre, en arguant qu'elles étaient « moins que ce qui a été dénoncé par Sékou Touré ». Puis il reconnaît, dans le même passage, que « des complots sans grande importance ont été organisés avec d'anciens militaires guinéens rentrés chez eux » (J. Foccart, 1997).

La découverte ou les soupçons guinéens, fondés ou non, de ces tentatives de déstabilisation ont beaucoup influé sur la nature des

relations entre les deux pays. Du côté français, l'arrestation de plusieurs opposants guinéens, dont certains avaient aussi la nationalité française par mariage, ainsi que les propos dénonciateurs des autorités guinéennes ont servi de justification ou de prétexte pour les locataires de l'Élysée (De Gaulle et Pompidou notamment) de garder les relations avec la Guinée sur le fil des incompréhensions mutuelles.

Il faut ajouter qu'il y avait des propagandes de part et d'autre, à Conakry comme à Paris, avec l'objectif de convaincre leurs opinions publiques respectives du « bien-fondé » des actes posés comme conséquences de ces incompréhensions.

1.2. Relations difficiles sous les deuxième et troisième Républiques : 2009-2010 ; 2019-2021

Durant les deuxièmes et troisième Républiques en Guinée, les tensions entre les deux pays étaient très ponctuelles et n'ont jamais perduré ni atteint le même niveau qu'au temps de la première République. Il n'est même pas exagéré d'affirmer que les rapports entre les deux pays ont été particulièrement bons durant toute la période de la deuxième République, du vivant de Lansana Conté (1984-2008).

C'est seulement à la mort de ce dernier et durant la transition militaire qui lui a succédé qu'il y a eu des tensions, principalement dans la seconde moitié de l'année 2009. Quelles étaient les sources de ces tensions et comment se sont-elles manifestées de part et d'autre ?

Ces tensions avaient pour source principale l'appréciation des autorités françaises de l'attitude de la junte militaire en Guinée, notamment après un massacre le 28 septembre 2009 dans le stade éponyme de manifestants civils sous les balles des éléments de la junte militaire.

Ces réactions n'étaient pas que françaises, car les acteurs sociopolitiques guinéens, et les organisations de défense des droits humains, les organisations régionales et internationales avaient tous condamné ce massacre (CEDEAO, 2009 ; UA, 2009 ; Amb. États-Unis, 2009 ; HRW, 2009). Les Nations unies, après avoir condamné les violences rapportées, ont même établi une Commission d'enquête internationale sur les événements (ONU, 2009).

Si tel était le cas, qu'est-ce qui expliquerait la singularité de la France dans les tensions avec les autorités guinéennes ? Ceci peut être lié à deux facteurs interconnectés. Le premier c'est que le ministre français des Affaires étrangères d'alors, Bernard Kouchner, s'est singularisé dans les critiques publiques des autorités guinéennes, allant jusqu'à attaquer le président de la junte (*Jeune Afrique*, 2009). Or, et c'est là le second facteur connexe, Kouchner était connu d'être ami de longue date d'Alpha Condé, un des opposants à la junte. Les positions de l'UE et d'autres pays européens étaient, elles, perçues comme influencées par celle de la France. Celle-ci était considérée comme « dictée » par Kouchner pour discréditer la junte en faveur de son ami.

Quant à la période la plus récente de tensions entre les deux pays, il s'agit des années 2019-2021. Il semblerait, de prime abord, que ces tensions émanaient des réactions de Paris aux soupçons d'une éventuelle modification de la constitution guinéenne par Alpha Condé, en vue de se présenter pour un troisième mandat.

En effet, le ministre français des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, s'est surtout illustré par des propos tenus dans la presse et devant l'Assemblée nationale française dans lesquels il exprimait « les préoccupations de la France » vis-à-vis

des développements en cours en Guinée, notamment les réactions qu'il jugeait musclées des autorités guinéennes vis-à-vis des manifestations d'acteurs socio-politiques guinéens opposés à ces velléités.

Celles-ci se confirmeront durant l'année 2020. Les Français se présentaient comme défenseurs de la démocratie en Guinée.

Mais ce qui agaçait les autorités guinéennes par rapport à ce « militantisme » français était ce qu'elles considéraient comme « un cas d'hypocrisie » et de « deux poids deux mesures » de Paris.

En effet, le président Condé et ses collaborateurs s'offusquaient de rappeler que d'autres dirigeants africains avaient modifié leurs constitutions pour leur permettre de briguer de mandats supplémentaires au-delà de ce que leur permettaient les dispositions initiales de leurs constitutions.

Plus agaçant pour les autorités guinéennes était l'accueil favorable, par les autorités françaises, du revirement de dernière minute, en septembre 2020, d'Alassane Ouattara, le président ivoirien, pour briguer un troisième mandat suite au décès de son Premier ministre et dauphin désigné.

Cependant, les critiques françaises à l'égard de la Guinée n'ont pas changé et la bienveillance vis-à-vis du voisin ivoirien a été maintenue, au moins publiquement, alors que les deux dirigeants étaient maintenant dans le même bateau au vu de leurs opposants. Les élections pour les troisième mandats des deux dirigeants se tenaient aussi dans le même mois d'octobre 2020.

2. RUPTURE DES RELATIONS DIPLOMATIQUES ENTRE LES DEUX PAYS, 1965-1975

La fragilité des rapports entre les deux pays durant les premières années de l'indépendance de la Guinée présageait une évolution soit vers la voie de la normalisation des relations soit celle de la rupture. C'est cette dernière qu'ont emprunté les relations entre les deux pays. Cette rupture intervient entre le 17 et le 20 novembre 1965. Le 17 novembre, en effet, Lansana Béavogui, le ministre guinéen des Affaires étrangères, convoque une réunion du corps diplomatique présent à Conakry.

L'objectif est d'exposer les « preuves » d'un « complot » pour renverser le régime guinéen. Ce « complot » aurait été ourdi par certains opposants guinéens, avec l'appui du leader ivoirien, Houphouët-Boigny, et la complicité de deux membres du gouvernement français.

Paris trouve « ridicules » les accusations le concernant (J. Foccart, 1995, p. 332). Ainsi, il instruit à son ambassadeur à Conakry, Philippe Koenig, de ne pas participer à la rencontre. Or, Béavogui insiste sur la participation du représentant français, sous peine de devoir lui demander de quitter immédiatement le territoire guinéen.

L'ambassadeur français n'ayant pas reçu de nouvelles instructions de son gouvernement, il quitte Conakry dans l'après-midi du même jour pour rejoindre Paris (G. Chaffard, 1967, p. 259-261).

Du côté français, le Quai d'Orsay convoque, dans le même temps, l'ambassadeur de Guinée à Paris, Nanamoudou Diakité, et lui demande de quitter le territoire français dans les plus brefs délais. Il rejoindra Conakry le 20 novembre. Le même jour, les autorités guinéennes notifient au chargé d'affaires français leur intention de rappeler l'ensemble

du personnel diplomatique guinéen en France et qu'elles s'attendent à ce que le personnel de l'ambassade française à Conakry soit rapatrié au plus vite. Ainsi, d'ici fin novembre, la rupture était consommée entre les deux pays (A. Lewin, 2010, p. 142-146).

Quels sont les facteurs explicatifs de cette rupture et en ce moment précis ? Du point de vue guinéen, le refus de l'ambassadeur français d'assister à la conférence convoquée par le ministre Béavogui était une défiance à laquelle il fallait donner une réponse. Intervenue sur fond d'incompréhensions cumulées, la rupture n'était pas surprenante.

Elle durera jusqu'en 1975, malgré de nombreuses tentatives de réconciliation, généralement initiées par la Guinée. Durant cette période, les contacts officiels entre les deux pays étaient très rares et indirects, alors que l'animosité était grande dans les propos des dirigeants de part et d'autre.

3.RELATIONS NORMALES ET AMICALES

Après une rupture d'environ dix ans, les relations diplomatiques formelles ont été rétablies entre la Guinée et la France en juillet 1975. Les deux pays se sont échangés, à nouveau, des ambassadeurs au premier trimestre de l'année 1976. Qu'est-ce qui a facilité cette normalisation et pourquoi en ce moment et pas avant ? Sur quels fondements a-t-elle été basée et grâce à quels facteurs s'est-elle consolidée ? Parmi les auteurs qui ont tenté de répondre à ces questions se trouve André Lewin, le principal architecte côté français du processus et qui deviendra le tout premier ambassadeur français en Guinée après cette normalisation.

3.1- Vers la normalisation des rapports guinéo-français de 1975

Marie-Claude Smouts identifie trois principaux facteurs pour expliquer les conditions et le processus de normalisation des rapports entre les deux pays en 1975. Le premier serait le changement du contexte politique à l'intérieur des deux pays. Mais comment peut-on établir ce changement ? Nous avons déjà mentionné la pesanteur psychologique sur la qualité des rapports entre les deux pays dans les premières années de l'indépendance de la Guinée.

Or De Gaulle a quitté l'Élysée en 1969. Son successeur, George Pompidou, s'est montré moins rancuneux que le Général, mais est demeuré très méfiant. C'est peu avant sa mort qu'il s'est montré disposé à considérer des démarches pouvant aboutir à la normalisation des relations avec la Guinée. Son successeur, Valéry Giscard d'Estaing, était, lui, disposé à rétablir des relations normales avec la Guinée (M.-C. Smouts, 1981, p. 573).

Du côté guinéen, il n'y avait pas eu de changement de régime. Cependant, le changement de régime et posture en France a conforté la disposition guinéenne. En effet, le régime de Sékou Touré ne semble pas avoir jamais voulu rompre avec Paris. En attestent les différentes démarches entreprises par Conakry en direction de la France gaullienne, et ce, à travers de personnalités françaises et africaines supposées avoir une audience favorable à l'Élysée.

Cela a continué jusqu'à ce que Sékou Touré perde tout espoir de normalisation des relations tant que De Gaulle et Foccart étaient à l'Élysée (S.S. Camara, 1976, p. 211). Le changement de régime à Paris a donc ravivé des espoirs à Conakry pour une normalisation des rapports entre les deux pays.

Le deuxième facteur avancé par Smouts, c'est-à-dire, les enjeux économiques, est bien évident. Vu les immenses ressources minières et naturelles dont dispose la Guinée, la France avait intérêt à faire participer ses compagnies à leur exploitation. Et c'était très logique que la Guinée veuille de partenaires supplémentaires pouvant contribuer à leur mise en valeur pour renflouer ses caisses et faire face à ses besoins de développement.

Le troisième facteur est la personnalité et l'habileté diplomatique du médiateur onusien/français, André Lewin. Ce dernier était le porte-parole du Secrétaire général de l'ONU, l'Autrichien, Kurt Waldheim. Accompagnant son patron à l'occasion d'une visite à Conakry, en mars 1974, la délégation onusienne s'était entretenue avec le président Sékou Touré.

Lewin était un ancien chef de cabinet d'André Bettencourt, un des rares amis du dirigeant guinéen parmi les ministres du général De Gaulle. Le leader guinéen a donc trouvé cela une opportunité pour exprimer à un tel haut cadre français – quoique fonctionnaire international dans cette mission – sa disposition pour la normalisation des relations avec Paris.

Selon le récit de Smouts, Lewin a transmis aux autorités françaises ses impressions sur les bonnes dispositions du président guinéen et sur les chances réelles de débloquer la situation. Lewin finira par être le principal architecte des négociations qui ont abouti à la normalisation des relations entre les deux pays (M.-C. Smouts, 1981, p. 568).

Pour arriver à cette normalisation, il a fallu dépasser au moins trois écueils. Il y avait, d'abord, des méfiants sinon des faucons de part et d'autre, des gens qui ne voulaient pas cette normalisation, selon l'expression de A. Lewin (2010, p. 186), « des adversaires ou des réticents à la

normalisation des relations entre la France et la Guinée de Sékou Touré ». Il fallait dissiper ces méfiances et rassurer les uns et les autres sur le bienfondé de ce processus de réconciliation.

Il y avait, ensuite, bien que lié à la question de méfiance, la question des activités – supposées ou réelles – d'opposants guinéens résidant en France et/ou soutenus par la France. Les autorités guinéennes exigeaient la fin de ces activités. Un troisième écueil était lié à un double contentieux financier entre les deux pays.

Du côté guinéen, il y avait quelques 20 000 anciens combattants ou cadres civils guinéens de l'armée coloniale française dont les pensions n'avaient pas été réévaluées depuis 1959 – contrairement à leurs homologues des pays ayant voté oui au référendum – et avaient même été suspendues par l'État français suite à l'indépendance de la Guinée.

Le gouvernement guinéen avait, lui, continué de la leur verser. Il fallait régler les arriérés dus. Du côté français, des entreprises et des ressortissants français avaient saisi leur gouvernement par des revendications d'ordre financier à l'égard de l'État guinéen. Ces entreprises et ressortissants français ayant vécu en Guinée avant l'indépendance se présentaient comme « victimes » des mesures d'expropriation, de nationalisation ou de blocage, par l'État guinéen, de biens leur appartenant.

Ils exigeaient un remboursement, voire des dédommagements, de la part de Conakry pour ce qu'ils auraient perdus dans ce processus.

Un dernier contentieux concernait le cas de quelques ressortissants français qui ou dont des parents – parfois époux guinéens – étaient emprisonnés en Guinée et considérés par les Français comme des « prisonniers politiques ». La législation

guinéenne de l'époque n'acceptant pas la double nationalité, Conakry refusait de reconnaître la citoyenneté française de ceux parmi eux qui étaient d'origine guinéenne. Voici les écueils qui se dressaient sur le chemin de ce processus de normalisation et qu'il a fallu dépasser pour y arriver (M.-C. Smouts, 1981, p. 572).

Cette normalisation sera confortée par des visites de haut niveau de part et d'autre, à partir de juillet 1975. D'abord, le Premier Ministre guinéen, Lansana Béavogui (qui accède à ce poste en 1972 et le garde jusqu'à la fin du régime en avril 1984), conduit une forte délégation à Paris qui sera reçue par le président français, son premier ministre Jacques Chirac, les présidents du Sénat et de l'Assemblée nationale ainsi que par le ministre des Affaires étrangères, entre autres.

De même, une délégation ministérielle française, conduite par Jean Lecanuet, ministre de la justice et garde des sceaux, se rend en Guinée du 21 au 25 novembre 1975. Du 20 au 22 décembre 1978, le président français, Giscard d'Estaing, entreprend une visite officielle en Guinée et invite son homologue guinéen à faire de même. Sékou Touré se rendra effectivement en France, en visite officielle, du 18 au 23 septembre 1982, accueilli par le nouveau président français et son vieil ami, François Mitterrand. Et pour la première et la seule fois de sa vie, le leader guinéen participera aussi au sommet franco-africain, à Vittel, en octobre 1983 (K. Zoumanigui, 2013, p. 32).

3.2- Relations normales et amicales depuis 1975

Depuis la grande réconciliation entre la Guinée et la France en 1975, les relations entre les deux pays demeurent généralement normales, voire parfois amicales.

Cette normalisation est restée essentiellement dans la sphère politique du temps de Sékou Touré, ce qui a changé depuis 1984.

3.2.1. Relations sous la deuxième République, 1984-2008

Les bons rapports entamés entre les deux pays depuis 1975 ont continué et se sont même renforcés avec l'avènement des militaires au pouvoir. Les visites de responsables politiques de haut niveau se sont intensifiées de part et d'autre. Grâce à la politique de « libéralisation économique » prônée par le régime militaire, les opérateurs économiques français se sont déployés en Guinée en quête d'opportunités d'affaires dans différents domaines. Il y a eu également l'amorce d'une coopération militaire entre les deux pays.

Sur le registre politique, on peut rappeler, du côté français, les visites officielles de François Mitterrand en Guinée en novembre 1986 et de Jacques Chirac en juillet 1999. Côté guinéen, il y a eu la visite officielle de Lansana Conté en avril 1987 et une autre de trois jours en mai 1989. Le président Conté s'est rendu également en France à deux autres reprises, mais dans un cadre multilatéral, pour participer aux sommets Afrique-France de novembre 1994 à Biarritz et celui de novembre 1998 à Paris (I.K. Souaré, 2022).

Ces visites ont été mises à profit pour échanger sur des opportunités de coopération bilatérale entre les deux pays, et ce, dans divers domaines. Ont résulté de ces échanges, et d'autres menés par d'autres officiels des deux pays, un certain nombre d'accords de partenariat. Sur le registre économique, les entreprises françaises ont beaucoup bénéficié du nouveau climat d'affaires en Guinée (Y. Topol, 1989, p. 60-61).

Aurolé par le rythme de la coopération dans les domaines politique et économiques, les deux

pays ont signé un Accord de coopération militaire technique dès le 17 avril 1985. Ceci était une nouveauté dans les relations guinéo-françaises depuis l'indépendance de la Guinée. Mais cet accord semble avoir été le fruit de l'euphorie de la nouvelle amitié, car il n'est jamais entré en vigueur, faute de ratification par la Guinée.

Il a fallu attendre presque trois décennies pour que cette coopération bénéficie d'un cadre juridique formel. Cela est intervenu grâce à la signature, le 13 janvier 2014, de l'accord relatif à la coopération en matière de défense et au statut des forces, lequel accord est entré en vigueur le 1^{er} avril 2017. Nonobstant l'absence d'un tel cadre juridique global, les deux pays ont entretenu une coopération militaire dans différents domaines, notamment le renforcement des capacités des personnels militaires guinéens par des instructeurs français et l'achat, par la Guinée, d'équipements militaires et de sécurité auprès de l'État français.

Le principal facteur qui explique l'état des relations entre les deux pays dans cette période est que les militaires, arrivés au pouvoir en Guinée en 1984, ont été bien accueillis par les pays occidentaux, notamment la France, et ils voulaient ouvrir le pays davantage aussi bien politiquement qu'économiquement. Les intellectuels guinéens présents en France et dans des pays voisins comme la Côte d'Ivoire et le Sénégal et qui étaient opposés au régime de Sékou Touré ont joué un rôle important à cet égard, de par l'accueil qu'ils ont réservé aux autorités militaires.

3.2.2. Relations amicales sous la troisième République : 2010-2020

Au vu de ce qu'on a expliqué plus haut par rapport à une des raisons de la détérioration des relations entre la France et la Guinée durant la transition militaire de 2009-2010, il était très logique que l'élection d'Alpha Condé à la présidence à

Conakry occasionne une amélioration nette des rapports entre les deux pays. Bien que son camarade, Bernard Kouchner, ait quitté le Quai d'Orsay en novembre 2010, donc un mois avant sa prise de fonction, les deux pays ont développé de bons rapports mutuels. L'arrivée de François Hollande, ami de longue date du dirigeant guinéen, à l'Élysée en 2012, a renforcé ces liens.

Pour illustrer la qualité des relations entre les deux pays dans cette période, il convient de rappeler qu'Alpha Condé a effectué plusieurs visites en France où il avait passé le clair de sa vie avant son ascension à la présidence guinéenne. Il y a effectué sa première visite officielle du 22 au 26 mars 2011. Il a été reçu par Nicolas Sarkozy et a rencontré le Mouvement des entreprises de France (MEDEF), principale organisation patronale française, ainsi que le maire de Paris, Bertrand Delanoë.

Il a été question, dans ces rencontres, d'échanger sur la coopération bilatérale entre les deux pays dans les secteurs de l'agriculture, de l'eau, de la gouvernance financière, de l'éducation, de l'aménagement urbain, de la sécurité, de l'énergie et des mines.

Du côté français, François Hollande a entrepris une visite éclair mais très symbolique à Conakry, le 28 novembre 2014. Cette visite était très symbolique, car intervenue en pleine épidémie de fièvre hémorragique à virus Ebola en Guinée.

Au-delà de l'amitié personnelle liant les deux dirigeants, cette visite a été une grande marque de solidarité dans les relations entre les deux pays. Il a été convenu, lors de cette visite, que la France apporte une assistance qui puisse permettre au système sanitaire guinéen de devenir plus résilient vis-à-vis des pandémies à l'avenir.

Effectivement, en novembre 2016, Jean-Marc Ayrault, le ministre

français des Affaires étrangères, s'est rendu à Conakry, les 11 et 12 novembre, et a participé à la cérémonie de pose des premières pierres de l'Institut Pasteur de Guinée et du Centre de recherche clinique et de formation de Guinée en présence du président guinéen.

La décision de créer un Institut Pasteur en Guinée avait été prise par François Hollande, comme un engagement à l'occasion de sa visite de novembre 2014. Cet institut a été inauguré le 22 octobre 2018.

Sur le registre économique, il convient de noter que suite à l'atteinte, par la Guinée, du point d'achèvement de l'initiative de pays pauvres très endettés (PPTÉ), en septembre 2012, les créanciers du Club de Paris ont accordé à la Guinée un allègement de dette additionnelle sur une base volontaire et bilatérale, pour un montant de 299,6 millions de dollars (Club de Paris, 2012).

La France semble avoir joué un rôle important pour faciliter cela. Parallèlement à cela, les gouvernements français et guinéen ont signé un accord d'allègement de la dette publique extérieure de la Guinée envers la France et du rééchelonnement des échéances dues sur sa dette après la date butoir sur huit ans. Grâce à cet accord, la France a annulé quelques 53,7 millions d'euros, et rééchelonnée la dette de l'Agence française de développement (AFD) à hauteur de 97,1 millions d'euros (Amba-France, 2012).

Dans la foulée de la signature de ces accords, comme pour réitérer les bons rapports de coopération économique entre les deux pays, une délégation du MEDEF a séjourné à Conakry, du 8 au 10 juin 2012. Cette délégation a eu des rencontres avec les plus hautes autorités guinéennes, y compris le président Alpha Condé, et les dirigeants de la Confédération patronale des entreprises de Guinée (CPEG).

Un an avant la fin de règne d'Alpha Condé et malgré la détérioration des relations politiques déjà signalée, plus de 80 entreprises françaises opéraient en Guinée en 2020, selon les données de l'ambassade de France en Guinée.

Cette liste comprenait Bolloré, Air France, Orange, Société Générale, BNP Paribas, Total, Bureau Veritas, Castel et Veolia. Ces entreprises œuvraient dans plusieurs domaines, comprenant les transports, les télécommunications, les banques, les hydrocarbures, la logistique, l'assainissement, l'eau, la gestion des déchets et l'exploitation minière.

3.2.3. Relations amicales sous la transition militaire du CNRD

Le régime d'Alpha Condé a été renversé par un coup d'État militaire le 5 septembre 2021. Cela est intervenu au moment où l'Afrique de l'Ouest connaît une résurgence de coups d'État. Ainsi, la transition guinéenne sous les militaires du Comité national du rassemblement pour le développement (CNRD) cohabite avec des transitions similaires au Burkina Faso, au Mali et au Niger.

Ces trois derniers pays ont tous sevré leurs relations avec la France et leurs dirigeants tiennent de propos hostiles à l'ancienne puissance coloniale. Pourtant, la Guinée, dont le souverainisme historique la prédisposait à avoir une telle attitude envers Paris, entretient de très bons rapports avec le pays d'Emmanuel Macron.

Au moins trois principaux facteurs peuvent aider à expliquer cet apparent paradoxe. D'abord, partant des mauvais rapports avec le régime de Condé, la France a mené des actions envers les nouvelles autorités pour dépasser les tensions connues sous Condé.

Il y a ensuite le profil du chef de la transition guinéenne. Ancien légionnaire français, marié à une citoyenne et gendarme française, le général Mamady Doumbouya semblait être prédisposé à entretenir de bons rapports avec la France.

Il faut ajouter, enfin, les dynamiques régionales. La France est vilipendée dans les trois autres pays en transition dans la région ouest-africaine. La Guinée est plus attrayante économiquement que ces autres pays. Ainsi, trouver que les nouvelles autorités guinéennes étaient si disposées à coopérer, il était très naturel pour Paris de s'investir diplomatiquement pour maintenir sa présence dans ce pays.

Si ces trois principaux facteurs nous permettent de comprendre l'apparent exceptionnalisme guinéen parmi les pays en transition militaire en Afrique de l'Ouest dans leurs rapports avec la France, qu'est-ce qui sous-tend ces bons rapports entre Conakry et Paris depuis septembre 2021?

Du côté guinéen, il s'agit de maintenir ces relations amicales avec la France et ne pas s'associer aux autres pays dans leurs propos hostiles à l'égard de Paris. Pour ce qui est de la France, il y a, surtout, le fait que la France a et continue de respecter les choix souverains des autorités guinéennes, notamment en ce qui concerne leurs relations avec d'autres partenaires, y compris la Russie et la Chine. Or, telle ne semble pas avoir été l'attitude des autorités françaises envers un pays comme le Mali, qui a influé le Burkina Faso et le Niger (ICG, 2023).

Certes, les contextes sont différents, car ces trois pays font face à des problèmes d'insécurité pour la gestion de laquelle ils ont fait recours à la Russie, alors que la Guinée ne connaît pas de tels défis et ses relations avec la Russie ne sont pas militaires au même point. Mais il

demeure un fait que la Guinée continue d'entretenir de bons rapports avec ces autres pays, sans émouvoir la France.

CONCLUSION

Cet article a abordé les relations bilatérales entre la République de Guinée et la France. Suivant une contextualisation des rapports entre les deux pays, il relève trois grandes tendances qui ont caractérisé ces rapports : rapports difficiles et tendus; rupture des relations et rapports normaux, voire amicaux. Nous avons trouvé que la qualité des rapports entre les chefs d'État guinéen et français, mais aussi les dynamiques régionales et globales, ont une grande influence sur ces tendances.

Les circonstances de l'indépendance de la Guinée et le fait d'être le seul pays à rejeter le projet de « communauté franco-africaine » en 1958 ont grandement pesé sur la qualité des relations bilatérales entre les deux pays durant les deux premières décennies de l'indépendance guinéenne.

Différents dirigeants guinéens, notamment les deux civils qui sont Sékou Touré et Alpha Condé, s'estimaient investis d'un rôle africain qui va au-delà des intérêts de la seule Guinée. Or les dirigeants français ont eu tendance à concevoir leurs relations avec les pays africains de sorte à clacher avec les conceptions prônées par ces dirigeants guinéens, notamment le premier, les dynamiques de la Guerre froide aidant.

Il semble y avoir une constance chez les dirigeants guinéens, aussi bien civils que militaires. Il s'agit de l'encrage nationaliste qui les rend jaloux de la souveraineté nationale

dans les choix politiques internes et de partenariats externes.

Le fait que la France respecte cela avec les autorités de transition en place depuis septembre 2021 explique d'une certaine manière les bons rapports que les deux pays entretiennent, contrairement aux liens entre Paris et les trois autres pays ouest-africains en transition militaire.

Références bibliographiques

Ambassade des États-Unis en Guinée, 2009, *Communiqué de l'ambassade des États-Unis sur les restrictions de voyager aux États-Unis des membres de la junte*, 30 octobre, <http://french.guinea.usembassy.gov/pr301009.html> (page consultée le 11 mai 2023).

Ambassade de France en Guinée, 2012, « La République française et la République de Guinée signent un accord d'annulation et de rééchelonnement de dettes, » *Communiqué*, le 11 juin au <https://gn.ambafrance.org/Annulation-et-reechelonnement-de> (page consultée le 10 mai 2023).

CAMARA Sylvain Soriba, 1976, *La Guinée sans la France*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.

CEDEAO, 2009, *Communiqué final du sommet extraordinaire des chefs d'État et de gouvernement de la CEDEAO*, Abuja, 17 octobre.

CHAFFARD George, 1967, *Les carnets secrets de la décolonisation*, Paris, Calmann-Lévy, 1967.

CHÂTELOT Christophe, 2018, « Alpha Condé : La jeunesse doit savoir comment la France a voulu anéantir la Guinée, » *Le Monde*, 1^{er} octobre, https://www.lemonde.fr/afrique/article/2018/10/01/alpha-conde-la-jeunesse-doit-savoir-comment-la-france-a-voulu-aneantir-la-guinee_5362702_3212.html (page consultée le 15 juin 2023).

Club de Paris, « Guinée : Traitement de la dette, » le 25 octobre 2012, <https://clubdeparis.org/fr/traitement-s/guinee-25-10-2012/fr> (page consultée le 20 juin 2024).

DE GAULLE Charles, *Mémoires d'espoir : Le renouveau (1958-1962)*, Vol. 1, Paris, Plon.

FOCCART Jacques, 1995, *Foccart parle : entretiens avec Philippe Gaillard*, t.1, Paris, Fayard/Jeune Afrique Livres.

FOCCART Jacque, 1997, *Journal de l'Élysée : Tous les soirs avec de Gaulle*, T1 (1965-1967), Paris, Fayard.

Human Rights Watch, 2009, « Un lundi sanglant : Le massacre et les viols commis par les forces de sécurité en Guinée le 28 septembre, » *Rapport* du 17 décembre, <https://www.hrw.org/fr/report/2009/12/17/un-lundi-sanglant/le-massacre-et-les-viols-commis-par-les-forces-de-securite-en> (page consultée le 30 septembre 2024).

Jeune Afrique, 2009, « Guinée: 'On ne peut plus travailler avec Dadis Camara', selon Kouchner », 4 octobre, <https://www.jeuneafrique.com/depeches/103647/politique/guinee-on-ne-peut-plus-travailler-avec-dadis-camara-selon-kouchner/> (page consultée le 20 juin 2024).

Jeune Afrique, 2018, « Guinée : Alpha Condé pointe la « responsabilité » de la France dans le retard du pays, » 30 septembre, <https://www.jeuneafrique.com/depeches/637214/politique/guinee-alpha-conde-pointe-la-responsabilite-de-la->

[france-dans-le-retard-du-pays/](#) (page consultée le 20 juin 2024)

KABA Lansiné, 1990, *Le « non » de la Guinée à De Gaulle*, Paris, Éditions Chaka.

KEITA Sidiki Kobélé, 2002, *Des complots contre la Guinée de Sékou Touré (1958-1984)*, Conakry, Soguidip.

KESSLER Marie-Christine, 2012, *Les ambassadeurs*, Paris, Presses de Sciences-Po.

KI-ZERBO Joseph, 1978, *Histoire de l'Afrique noire : d'hier à demain*, Paris, Hatier.

LEWIN André, 2009, *Sékou Touré (1922-1984), président de la Guinée*, Tome 3 (1958-1960), Paris, l'Harmattan.

LEWIN André, 2010, *Ahmed Sékou Touré (1922-1984) : Président de la Guinée*, t. 5 (1962-1969), Paris, l'Harmattan.

MESSMER Pierre, 1998, *Les blancs s'en vont : Récits de décolonisation*, Paris, Albin Michel.

NIANE Djibril Tamsir, 1998, *La République de Guinée*, Conakry, SAEC.

SMOUTS Marie-Claude, 1981, « La normalisation des rapports franco-guinéens : analyse d'une médiation », *Revue française de science politique*, vol. 31, n°3, p. 563-580.

Sans auteur, 1958, « Le général de Gaulle confirme à M. Sékou Touré : pas d'association sans consultation préalable de la Communauté », *Le Monde*, 18 octobre, https://www.lemonde.fr/archives/article/1958/10/18/le-general-de-gaulle-confirme-a-m-sekou-toure-pas-d-association-sans-consultation-prealable-de-la-communauté_2315194_1819218.html (page consultée le 13 janvier 2024).

Union africaine, 2009, *Guinée : déclaration de l'Union africaine sur les événements à Conakry*, le 29 septembre.

ZOUMANIGUI Kozo, 2013, *La politique étrangère de la République de Guinée de 1958 à nos jours*, Conakry, Éditions Verdure.

SOUARÉ Issaka K., 2022, *La diplomatie de la République de Guinée : passé, présent et avenir*, Dakar, CODESRIA.

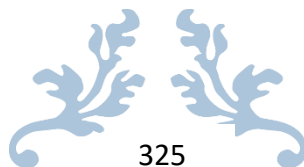
TOPOL Yves, 1989, « Réajuster l'économie : premier bilan des réformes, » *Politique africaine* (Dossier : Guinée – l'après-Sékou Touré), n°. 36, décembre, p. 60-61.

International Crisis Group, 2023, « Mali : éviter le piège de l'isolement, » *Africa Briefing*, n°185, 9 février au <https://www.crisisgroup.org/fr/africa/sahel/mali/b185-mali-eviter-le-piege-de-lisolement> (page consultée le 20 juin 2024).

Numéro 016 Mars 2025
Histoire et Analyses des Relations Internationales
et Stratégiques (HARIS)

Revue de l'Association des Spécialistes des Relations
Internationales et des Études Stratégiques Africaines (ASRIESA)

ISSN: 2709-5053





HARIS N°16 Mars 2025